District de: Québec

No division: 18 - Terrebonne

No cour:

No dossier: 41-3147075

### FORMULAIRE 01.1

Identification générale de l'expéditeur pour copies de tous formulaires prescrits envoyés au(x) créancier(s) par voie électronique

Dans l'affaire de la faillite de Les constructions Tradition Inc. de la Ville de St-Eustache dans la province de Québec

Daté le 30 octobre 2024, à St-Jérôme en la province de Québec.

Personne responsable (expéditeur): Marino Delacas

(Syndic)

Dénomination sociale: Ginsberg, Gingras & Associates Inc.

Adresse: 55, rue Castonguay, bureau 101

St-Jérôme QC J7Y 2H9

Téléphone : (800) 567-1905 Télécopieur : (877) 378-4804

Courriel: reclamations@gga.support

## <u>AVIS</u>

Veuillez prendre note que la personne susmentionnée est tenue de conserver la copie originale signée du présent document dans les dossiers officiels de la présente procédure.

District de: Québec

No division: 18 - Terrebonne

No cour:

No dossier: 41-3147075

\_FORMULAIRE 68\_ Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers x original modifié

(paragraphe 102(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de Les constructions Tradition Inc. de la Ville de St-Eustache dans la province de Québec

### Avis est donné de ce qui suit :

- 1. Les constructions Tradition Inc. a déposé (ou est réputé avoir déposé) une cession (ou Une ordonnance de faillite a été rendue à l'égard de Les constructions Tradition Inc.) le 30 octobre 2024 et le soussigné, Ginsberg, Gingras & Associates Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
- 2. La première assemblée des créanciers du failli aura lieu le 19 novembre 2024 à 10:00 heures à Par téléconférence: 343-700-3334, code d'accès: 405361855.
- 3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
- 4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
- 5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 30 octobre 2024, à St-Jérôme en la province de Québec.

Ginsberg, Gingras & Associates Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité



istrict de: o division: o cour: o dossier:	Québec 18 - Terrebonne		I	X original	modifié
o dossier.	(paragra	Bilan - faillite d'entrepr	JLAIRE 78 ise déposée par une enlilé I paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)		
Au failli :		Les constructi de la Ville d	e de la faillite de ons Tradition Inc. le St-Eustache ince de Québec		
ctobre 2024. Une fois rer	remplir avec soin et exactitude le p mpli, ce formulaire et les listes ann ailli ou le débiteur est une personne mor	exèes constituent votre	annexes applicables indiquant la situation de bilan, qui doit être vérifié sous serment ou ébiteur dans les autres cas.	vos affaires à la dat par une déclaration	e de votre faillite le 29 solennelle faite par un
Conditions du marché défi Manque de financement o Augmentation des coûts fi	avorables; Variation du taux de u de capitaux; Compétition; xes; Mauvais modèle d'affaires Erreur de comptabilité; Detter	change; x Récess	taires; Catastrophe naturelle; Aug rres; Echec de campagne de publicité;	roblèmes judiciaires (vo mentation du coût des Problèmes p	affaires;
	Actif		Pas:	sif	£
(total de la liste de	l'actif tel que déclaré et estimé par le failli ou le	e débiteur)	(total de la liste du passif tel que déclare		e débiteur)
Espèces	8	0,00	1. Créanciers garantis	_	24 269,53
Dépôts en institutions finan	cières	0,00	2. Créanciers privilégiés, sûretés et charges pric	oritaires	0,00
Comptes à recevoir et autre Total			3. Créanciers non garantis		646 665,76
Estimation des créance	170 600 00	170,500.00	4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou	autres	
peuvent être réalise Inventaire	ees	0.00	pouvant être	-	0,00
Aménagements, etc.		0,00	Total du passif		670 935,29
Bélail		0.00	rotarda passii	{C	070 933,29
Machines et outillage		0,00	Surplus	-	396,165.76
Immeubles et biens réels		81 269,53	23.6.2	11	000,100.10
Ameublement		0,00			
D. Aclifs incorporels (proprié		0.00			
yptomonnaies, jetons d'actil 1. Véhicules	s numériques, etc.)	23 000,00			
<ol> <li>Verneules</li> <li>Valeurs mobilières (action</li> </ol>	s, obligations, débentures.				
c.)	.,	0,00			
3. Autres biens		0,00			
otal des lignes 1 à 13		274,769.53			
i le failli est une personne m	orale, ajoulez	==			
Montant du capital souscrit	0,00				
Montant du capital payé	0,00				
Solde souscrit et impayé	0,00	<del></del> 3			
Estimation du solde qui peu		0,00			
réalisé	0,00	0,00			
otal de l'actif		274 769,53			
éficit		-396,165.76			

andrey Sinear

aleur totale de l'actif se trouvant à

extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13

0.00

Liste de l'actif

Organisez la liste par Genre d'élément d'actif et numérotez consécutivement.

0	Genre	Adresse ou	Biens à	Détails	Pourcentage du	Valeur totale du	Montant	Valeur de	Montants sur
11	d'élément	emplacement	l'extérieur		droit du failli ou	droit du failli ou	estimé	rachat ou	cette ligne ne
	d'actif 1		du Canada		du débiteur	du débiteur	pouvant être	surplus	sont qu'à
			1				réalisé		titre informatif
1	Dépôts en	370, boul. de la		Espèces en main -	100.00	1.00	0,00	1.00	
	institutions	Seigneurerie Ouest,		Compte bancaire -					
	financières	local 300, Blainville,		530021 - Caisse					
		QC, J7C 5A1		Desjardins					
1	Terrain	Terrain sis sur le		Terrain - St-Rémi -	100.00	95,000.00	81,269.53	93,730.47	
		chemin de l'Inukshuk	_	Terrain sis sur le					
		à St-Rémi, St-Rémi,		chemin de l'Inukshuk à					
		QC		St-Rémi					
1	Véhicules	n/a		2018 - Volvo - S90 -	100.00	23,000.00	23,000.00	0.00	
		L		LVYBC0AL1JP032210					
01	Comptes à	à venir, Montréal		Créances payables -	100.00	3,500,00	3,500.00	3,500.00	
	recevoir		13-3	Entreprise - Compte à					
				recevoir Emdatul					
02	Comptes à	à venir, Montréal		Créances payables -	100.00	74,000.00	74,000.00	74,000.00	П
	recevoir			Entreprise - Compte a		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
				recevoir Vision					
				Tremblant Inc.					
03	Comptes à	1005, rue des		Créances payables -	100.00	93,000.00	93,000.00	93,000.00	
	recevoir	Trembles, St-Jérôme,		Entreprise - Compte à		00,000	00,000.00	00,000.00	
		QC, J5L 2L9		recevoir MGFI Canada					
				Inc.					
			Total	288,501.00	274,769.53	性的 三基基金			

Choisir une option par item: Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bétail; Machines et outillage; Immeuble sidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle, ermis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débentures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.

Audrey Strate

29-oct-2024

Date

Nom du	Adresse	Genre 2	Détails	Dale que		Mont	ant de la	réclamation			Aclif	Raison du	Surplus	Monta
créancier ou demandeur		de passif <sup>2</sup>		e passif a ēté encouru ou contracté	Non garantie	Garantie	Privil ou priori	ègièe	Dettes éventuelles,ré clamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation	garantiss ant la créance	rang prioritaire <sup>3</sup>	ou (déficil) estimalif de la garantie	nts sur cette ligne ne sont qu'à titre inform alif
Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrem ent	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C65-9K Québec QC G1N 4V5	Impôts Fédéral/Pro vincial/Muni cipal	•		7,500,00	0.	00	0.00	0.00	7,500.00			0.00	
ARC - Taxe - Québec	Shawiniga n-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawiniga n-Sud Blvd Shawiniga n-Sud QC	Impôts Fédéral/Pro vincial/Muni cipal	*		1.00	0.	00	0.00	0.00	1.00			0.00	
Banque de développe ment du Canada - Québec Attn. Départeme nt des comptes spéciaux	G9P 5H9 Niveau Plaza, Édifice BDC 5 Place Ville-Marie, Bureau 300 Montréal QC H3B 5E7	Autre			70,000.00	) Q.	00	0.00	0.00	70,000.00			0.00	) <u> </u>
Fédération des Caisses Desjardins du Québec	c/o FCT Default Solutions PO Box 2514, Stn B London ON N6A 4G9	Prêts bancaires (excepté les hypothèque s sur les biens immeubles)			102,000.00	0.	00	0.00	0.00	102,000.00			0.00	
Visa Desjardins Attn: Centre de Perception	c/o FCT Default Solutions PO Box 2514 Stn B London ON N6A 4G9	Cartes de crédit émises par les banques et les sociétés de fiducie fiducie			4,800.00	0.	00	0.00	0.00	4,800.00			0.00	

<u>Audiey Sinard</u>

29-oct-2024 Date

Date

	Liste du passif													
10	Nom du	Adresse	Genre	Détails	Date que		Montant	de la réclamation			Actif	Raison du	Surplus	Monta
	créancier ou demandeur		de passif 2		e passif a élé	Non garanlie	Garantie	Privilègiée ou prioritaire	Dettes éventuelles,ré clamations de	Montant total de la	garantiss ant la créance	rang prioritaire <sup>3</sup>	ou (déficit) estimalif de la	nts sur celle
					encouru ou contracté				fiducie ou autres	réclamation		11	garantie	ligne ne sont qu'à titre inform atif
	Verbier Tremblant Inc.	1972, chemin du Village, suite 101 Mont-Trem blant QC J8E 1K4	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	
	Fédération des Caisses Desjardins du Québec	c/o FCT Default Solutions PO Box 2514, Stn B London ON N6A 4G9	Préts bancaires (excepté les hypothèque s sur les biens immeubles)			61,000.00	0.00	0.00	0.00	61,000.00			0.00	
	CNESST du Québec (formerly CSST)	CP 1200 Succursale Terminus 450-530 boulevard de l'Atrium Québec QC G1K 7E2	Autre	,		125.00	0.00	0.00	0.00	125.00			0.00	
	Scotia Dealer Advantage c/o Bankruptcy Highway c om Attn: Joanne Fenech	PO Box 57100 Elobicoke ON M8Y 3Y2	Prêts bancaires (excepté les hypothèque s sur les biens immeubles)	93	17-sep-20 21	0.00	23,000.00	0.00	0.00	23,000.00	801		0.00	
)	MNP Hawkesbur y	300 McGill Street Hawkesbur y ON K6A 1P8	Prêts de compagnie de financemen	0		5,873.18	0.00	0.00	0.00	5,873.18			0.00	
1	Municipalit è Canton d'Amherst	124, rue Saint-Louis Amherst QC J0T 2L0	Autre	E)	07-juil-202 2	0.00	1,269.53	0,00	0.00	1,269.53	701		93,730.47	
2	Chrochetië re, Petrin, Avocats Attn: Me Alexandre	5800 Louis-Hypo lite Lafontaine Anjou QC	Autre	M S		7,845.2	0.00	0.00	0.00	7,845.29			0.00	
3	Franco Gagnon la grande quincailleri e	H1M 1S7 349, Route 117 Mont-Trem blant QC J8E 2X4	Autre	2)		66.50	0.00	0.00	0.00	66.56			0.00	
		10		0	rd.		4.5		EV			Ų.		e.

Audrey Sineard

29-oct-2024 Date

110	litera di	Ladanas	10	Date:	h		Liste du p							
	Nom du créancier	Adresse	Genre de passif 2	Détails	Date que e	Non	Montar Garantie	l de la réclamation	Detter	Montant	Actif garantiss	Raison du rang	Surplus ou (déficit)	Monta nts
	ou demandeur				passif a Blé ancouru ou contracté	garantie	, sai anue	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles,ré clamations de fiducie ou autres	Montant lotal de la réclamation	ant la créance	prioritaire <sup>3</sup>	estimatif de la garantie	sur cette ligne ne sont qu'à
-												II		titre inform atif
4	Les Grues Goliath inc.	à venir St-Eustach e QC H1H 1H1	Autre			3,354.11	0.00	0.00	0.00	3,354.11			0.00	
5	Charron Avocats	372 Grande-Cô te Rosemère	Autre	*		12,714.09	0.00	0,00	0,00	12,714.09			0.00	
3	Les grues Jimmy	QC J7A 1K6 å venir Montréal	Autre	•		19,825.91	0.00	0.00	0.00	19,825.91			0.00	
7	Veilleux Service de	QC H1H 1H1 912 Rue	Autre			2,977.86	0.00	0.00	0.00	0.077.00				
3.5	Grues MT	Principale Mont-Blanc QC J0T 1J3	Addie			2,977.00	0.00	0.00	0,00	2,977.86			0.00	
	Grues St-Jérôme	706. Rue de Martigny Ouest, St-Jérôme QC J5L	Autre			4,756.52	0.00	0.00	0,00	4,756.52			0.00	
	Alcemat constructio n inc.	1Z6 594 chemin de mont Rolland Laurentide s QC J8B	Autre	*		227,467.29	0.00	0.00	0.00	227,467.29			0.00	
3	Les grues Gelco	1L8 5800, Boul. Labelle Val-Morin QC J0T 2R0	Autre	*		11,845.25	0.00	0.00	0.00	11,845.25			0.00	
33	Fenêtres Laurentien nes	390 Rue de Saint Jovite Mont-Trem blant QC J8E 2Z9	Autre	*		22,551.02	0.00	0.00	0.00	22,551.02			0.00	
2	Carrelage MAS	a venir Montréal QC H1H	Autre			730.09	0.00	0.00	0.00	730.09			0.00	
3	Plomberie Innovalex inc.	1H1 50e Avenue, Prévost QC J0R 1T0	Autre	*		1,915.48	0.00	0.00	0,00	1,915.48			0.00	

Audrey Simard

29-oct-2024

Date

√° Nom du	Adresse	Genre de passif 2	Détails	Date que		Montan	de la réclamation			Actif	Raison du	Surplus	Monta
créancier ou demandeu				e passif a šté sncouru ou contracté	Non garantie	Sarantie	Privilègiée ou prioritaire	Dettes éventuelles,ré clamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation	garantiss ant la créance	rang prioritaire <sup>3</sup>	ou (déficit) estimatif de la garantie	nts sur cette ligne ne sont qu'à titre inform atif
4 Plomber St-Jovite		Autre	•		760.25	0.00	0.00	0.00	760,25			0,01	
Inlact Insurance Attn: Central Collection	700 University Avenue, 15th Flr	Autre			2,461,80	0.00	0.00	0.00	2,461.80			0,01	
3 CIME	5700, boulevard des Galeries, Québec QC G2K 0H5	Autre	,		93.06	0.00	0,00	0.00	93.06			0.0	0 🗖
Brunet Greiss Avocats	464, rue Saint-Jean Montréal QC H2Y 2S1	Autre	d		1,00	0,00	0.00	0,00	1.00			0.0	0 🗆
3 Gestima		Aulre			76,000.00	0.00	0.00	0,00	76,000.00			0,0	
				Total	646,665.76	24,269.53	0.00	0.00	670,935.29	New Tile			

Choisir une option par item: Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et ugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

Je, Audrey Simard, de St-Eustache en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les ites annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 29 octobre 2024, et indiquent au complet tous les biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

«SSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) evant moi le 29 octobre 2024, à Laval en la province de Québec.

audiey Sinears

29-oct-2024

Date

<u>Audrey Simard</u>

larino Delacas, Commissaire à l'Assermentation F21822

our la province de Québec xpire le 19 juillet 2027

District de / District of: Québec

No division / Division No.: 18 - Terrebonne

No cour / Court No. :

pour le montant de \_\_\_

136(1)d.1) de la Loi.

No dossier / Estate No.: 41-3147075

#### FORMULAIRE 31 / 36

Preuve de réclamation / Formulaire de procuration

Dans l'affaire de la faillite de Les constructions Tradition Inc. de la Ville de St-Eustache dans la province de Québec

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse et/ou numéro de télécopieur et/ou adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) : Adresse postale: Télécopieur: Adresse électronique: Nom ou poste de la personne contact: Numéro de téléphone de la personne contact: Dans l'affaire de la faillite de Les constructions Tradition Inc. de the city of St-Eustache in the Province of Quebec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier. \_\_\_\_\_, de la ville de \_\_ créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme \_\_\_\_, de \_\_\_ \_\_, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci \_\_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place. \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit : 1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ [préciser le poste ou la fonction] de \_\_ [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne morale] que j'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé). 2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire. 3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 30th day of October 2024, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. Toute créance en devises étrangères a été convertie en monnaie canadienne au taux en vigueur à la date de la faillite. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.) 4. Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en vertu de la loi qui lui est applicable. 5. Paiement au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est endemeure) depuis le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_ et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été fait le \_\_\_\_\_ jour de\_\_\_\_\_\_ et/ou que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été \_\_\_\_\_ dont les détails sont mentionnés ci-après : \_ jour de \_\_ (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée). 6. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises). A. Réclamation non garantie au montant de\_\_\_\_\_ (autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi) En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et : (Cochez ce qui s'applique.) \_\_\_\_\_\_\$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire. pour le montant de \_\_\_\_ 136(1)d) de la Loi (complétez le paragraphe 6. E. ci-dessous.) pour le montant de 136(1)d.01) de la Loi. pour le montant de 136(1)d.02) de la Loi.

	136(1)e) de la Loi.								
	pour le montant de								
	pour le montant de\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.								
	pour le montant de								
(Indi	quez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire).								
	B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de\$								
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après : (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)								
	C. Réclamation garantie au montant de\$								
	En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à  \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :								
	(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie).								
	Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.								
	D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de\$								
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de\$  (Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).								
	E. Réclamation d'un salarié au montant de\$								
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de\$								
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de\$								
	F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de\$								
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de\$								
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de\$								
	G. Réclamation contre les administrateurs au montant de\$								
	(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)  J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)								
	H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de\$								
	J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).								
	neilleur de ma connaissance, je(suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé(est/n'est pas)) lié au failli I de la Loi,et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.								
sous-évaluées sont des << immédiatemen	montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le faill. personnes liées >> au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant nt l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi. étails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)								
9. (Applica	able seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)								

		re du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant u fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
	•	ar le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le
	nt : Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition déclarations ou d'états de compte qui sont faux.	de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de
		FORM 31
		Proof of Claim / Proxy
and/or email a Addres Facsim Email: Contac	ddress (a mailing address must be provided in all cases ss:	e regarding this claim at the following address and/or facsimile number s):
	of the bankruptcy of Les constructions Tradition Inc. of th	ne city of St-Eustache in the Province of Quebec and the claim of
l,	, of the city of	, a creditor in the above matter, hereby appoint
		, to be my proxyholder in the above matter,
		tt) power to appoint another proxyholder in his or her place.
, nereby certify:		representative of the creditor), of (city and province), do
icroby certify.		
1. Tha		debtor (or that I am (state position or title) of ve of the creditor) and that I am authorized to represent and (if the creditor is a
corporation) th	nat I have authority to bind the creditor of the above-name	
2 The	t I have knowledge of all the sireumstances connected w	with the claim referred to below
Z. IIIai	t I have knowledge of all the circumstances connected v	vith the claim referred to below.
counterclaims as of the date	, as specified in the statement to which the debtor is entitled. Any debt payabl of bankruptcy.	ely the 30th day of October 2024, and still is, indebted to the creditor in the sum of of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A", after deducting any le in a currency other than Canadian currency was converted to Canadian currency
The attached	statement of account or affidavit must specify the supp	orting documents or other evidence in support of the claim)
	hat, to the best of my knowledge, this debt has der the relevant legislation.	never been (or this debt has been or part of this debt has been) statute-barred as
		editor has been due (or has been in default) since the day of,  b the creditor was made on the day of,
and/or that	the last acknowledgement, if any, of liability f	for this debt by the debtor to the creditor was made on the day of
	, as follows: culars of the claim, including its history, any acknowledg	gement or legal action)
`	k and complete appropriate category)	
	A. Unsecured claim of \$	
,	er than as a customer contemplated by Section 262 of the	
That	in respect of this debt, I do not hold any assets of the d	ebtor as security and: (Check appropriate description)
	Regarding the amount of \$	,
_	Regarding the amount of \$	
_	136(1)(d) of the Act (Complete paragraph 6E below.)	
	Regarding the amount of \$ 136(1)(d.01) of the Act.	, I claim a right to a priority under paragraph
	Regarding the amount of \$	, I claim a right to a priority under paragraph
	Regarding the amount of \$	, I claim a right to a priority under paragraph

	Regarding the amount of \$136(1)(e) of the Act.	_, I claim a right to a priority under paragraph
	Regarding the amount of \$136(1)(f) of the Act.	_, I claim a right to a priority under paragraph
	Regarding the amount of \$136(1)(g) of the Act.	_, I claim a right to a priority under paragraph
	Regarding the amount of \$136(1)(i) of the Act.	_, I claim a right to a priority under paragraph
(Set	out on an attached sheet details to support priority claim)	
	B. Claim of Lessor for disclaimer of a lease of \$	
	make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, the part ull particulars of the claim, including the calculations upon	
	C. Secured claim of \$	
(Give	•	t \$ as security, the particulars of which are as follows:  on which the security was given and the value at which you assess the security
	stee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, curity as assessed, in the proof of security, by the secured	redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value c dicreditor.
	D. Claim by Farmer, Fisherman or Aquaculturist of \$	
	make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the ha copy of sales agreement and delivery receipts)	unpaid amount of \$
	E. Claim by Wage Earner of \$	
	That I make a claim under subsection 81.3(8) of the Act	in the amount of \$,
	That I make a claim under subsection 81.4(8) of the Act	in the amount of \$,
	F. Claim by Pension Plan for unpaid amount of \$	
	That I make a claim under subsection 81.5 of the Act in t	he amount of \$,
	That I make a claim under subsection 81.6 of the Act in t	he amount of \$,
	G. Claim against Director of \$	
That	ne completed when a proposal provides for the compromis I make a claim under subsection 50(13) of the Act, the pa e full particulars of the claim, including the calculations upo	rticulars of which are as follows:
	H. Claim of a Customer of a Bankrupt Securities Firm	of \$
	I make a claim as a customer for net equity as contemplate full particulars of the claim, including the calculations upon	ted by section 262 of the Act, the particulars of which are as follows: on which the claim is based)
	to the best of my knowledge, I am (or the above-report and have for has) for have not or has not dealt with	named creditor is) (or am not or is not) related to the debtor within the meaning c

- section 4 of the Act, and have (or has) (or have not or has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.
- 8. That the following are the payments that I have received from the debtor, the credits that I have allowed to the debtor, and the transfer at undervalue within the meaning of section 2 of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and the debtor are related within the meaning of section 4 of the Act or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of section 2 of the Act: (Provide details of payments, credits and transfers at undervalue)

9. (App	icable only in the case of the bankruptcy	y of an individual.)							
	Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed an of the fact that there is no longer surplus income.								
	☐ I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.								
_	bsection 201(1) of the Act provides for the kes any false claim, proof, declaration o	•	evere penalties in the event that a creditor or person claiming to be bount.						
Daté le / Datec	at	, à / this	·						
Témoin / Witne	988		Créancier (personne physique) / Individual Creditor						
Témoin / Witne	ess		Créancier (personne morale) / Name of Corporate Creditor						
		Par / Pe	г						
			Nom et titre du signataire autorisé / Name and Title of Signing Officer						
Retournez à R	etournez à / Return To:		Numéro de téléphone / Phone Number: Numéro de télécopieur / Fax Number: Adresse électronique / E-mail Address:						

Ginsberg, Gingras & Associates Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité / Licensed Insolvency Trustee

# LISTE DE CONTRÔLE POUR LES PREUVES DE RÉCLAMATIONS

La présente liste de contrôle vous aidera à remplir correctement la preuve de réclamation ci-jointe et au besoin la procuration. Veuillez vérifier chacun des points mentionnés.

### PREUVE DE RÉCLAMATION

- ► La signature d'un témoin est nécessaire ;
- ► La réclamation doit être signée par la personne qui la rempli ;
- ▶ Si le créancier est une corporation, inscrivez la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise ;
- ▶ Indiquez l'adresse complète, y compris le code postal, à laquelle tous les avis ou toutes les lettres devront être envoyées, ainsi que le numéro de téléphone et de télécopieur.

### **PARAGRAPHE 1**

▶ Veuillez inscrire votre position ou votre titre et inscrivez le nom du créancier si vous remplissez la formule pour une corporation ou une autre personne.

### **PARAGRAPHE 3**

- ▶ Indiquez la date de la faillite ou de la proposition ou de la mise sous séquestre, ainsi que le montant que vous réclamez ;
- ► Annexez un relevé de compte détaillé, indiquant la date, le numéro et le montant de toutes les factures ainsi que tous les crédits ou paiements ;
- ▶ Un relevé de compte n'est pas complet s'il commence par un solde reporté.

### **PARAGRAPHE 4**

- ▶ Un créancier ordinaire doit cocher l'alinéa A. Un créancier prioritaire doit indiquer sur une feuille annexée, les détails de la réclamation prioritaire ;
- ▶ un créancier garanti doit cocher l'alinéa C. Indiquez la valeur à laquelle vous évaluez chacune de vos garanties et annexez une copie authentique de la garantie enregistrée.

### PARAGRAPHE 5

Cochez la mention qui s'applique. Vous êtes considéré comme lié si :

- ▶ vous êtes lié de sang ou de mariage avec le débiteur ;
- ▶ le débiteur est une corporation dont vous êtes un actionnaire, ou si vous êtes un actionnaire d'une corporation contrôlée par les même actionnaires que la corporation débitrice.

### PARAGRAPHE 6

Tous les créanciers doivent joindre une liste détaillée de tous les paiements ou crédits reçus ou consentis :

- ▶ Dans les trois (3) mois précédant la faillite ou la proposition, si le débiteur et le créancier ne sont pas liés ;
- ▶ Dans les douze (12) mois précédent la faillite ou la proposition, si le débiteur et le créancier sont liés.

Dans le compte d'une faillite d'un particulier seulement, vous pouvez faire la demande des éléments énumérés après le paragraphe 6.

### PROCURATION GÉNÉRALE

Remplissez la formule de procuration générale pour nommer un fondé de pouvoir. Si le créancier est corporation, la formule doit être établie au nom de la raison sociale et signée en présence d'un témoin.

### **NOTES**

- ► Seuls les créanciers qui ont déposé des réclamations selon la forme prescrite avant le moment fixé pour l'assemblée des créanciers ont le droit de voter à cette assemblée ;
- ► Un créancier peut voter en personne ou par procuration ;
- ▶ Un débiteur ne peut être nommé fondé de pouvoir pour voter à aucune assemblée de créanciers ;
- ▶ Le syndic peut être nommé fondé de pouvoir de tout créancier ;
- ▶ À l'assemblée de créanciers, une société peut voter par l'intermédiaire d'un agent autorisé ;
- ▶ Pour avoir le droit de voter, une personne doit elle-même être créancier ou détenir une procuration en règle indiquant le nom du créancier ;
- ▶ Seuls les créanciers ayant remis au syndic des réclamations selon la forme prescrite ont le droit de partage dans toute distribution qui peut être effectuée.